

PARIS. Mars 1813.

HISTOIRE NATURELLE.

ZOOLOGIE.

*Essai historique sur les crustacés de la mer de Nice ; par
M. RIZZO. (Extrait d'un rapport fait à l'institut par
M. Bosc.)*

Les crustacés forment une des classes les moins connues de la zoologie ; ceux de la méditerranée sur-tout n'ont pas été étudiés depuis Rondelet qui a incomplètement décrit et grossièrement figuré quelques-uns des plus communs et des plus remarquables.

INSTITUT, 1812.

M. Rizzo qui s'est voué au perfectionnement de toutes les parties de l'histoire naturelle des environs de Nice, et auquel on doit un important traité sur les poissons de la mer qui baigne cette ville, a envoyé un mémoire à l'Institut, sur les crustacés de la même mer.

Des trente-neuf genres de cette classe, indiqués par ce naturaliste, quatre sont nouveaux, ce sont :

1^o. GERBIOS : il est principalement caractérisé par le défaut de pinces à toutes les pattes. Deux espèces y entrent et l'une d'elle est figurée par l'auteur. Il paraît infiniment se rapprocher des thalassines de Latreille.

2^o. MELIA, dans lequel on ne trouve de pinces qu'aux pattes antérieures : C'est sur le *petit homard*, figuré par Rondelet, qu'il est établi ; il se distingue fort peu des galathées.

Le nom de Melia ne peut pas être conservé, attendu qu'il appartient déjà à un genre de plantes.

3^o. THALASSALPES, qui n'a de pinces qu'à une des pattes antérieures : trois espèces nouvelles, excellentes à manger, le composent. On peut lui trouver de nombreux rapports avec les crangons.

4^o. EGEON : il est établi sur le *cancer cataphractus* d'Olivi, qui manque

de pincés à sa première paire de pattes. Les palmons paraissent en différer fort peu.

La moitié des cent espèces dont l'ouvrage de M. Rizzo contient la description, est nouvelle, plusieurs de ces espèces sont remarquables, ou appartiennent à des genres qu'on croyait exclusivement propres aux mers des Indes.

Pour bien juger de la valeur de ces nouveaux genres, et de ces nouvelles espèces, il eût fallu avoir la nature sous les yeux.

En indiquant exactement les lieux où l'on pêche chacun des crustacés qu'il décrit, M. Rizzo a constaté de nouveau le fait que les habitans de la mer, malgré les facilités qu'ils paraissent avoir pour se transporter au loin, se tiennent cependant dans des espaces circonscrits, soit par la nature du fond, soit par la profondeur de l'eau, soit par des abris contre les vents, les courans, le froid, leurs ennemis, etc. : seulement quelques-uns changent de lieu, suivant les saisons, principalement au moment du frai. Le Doripe à trois pointes est l'espèce la plus grande, et celle qui vit dans les eaux les plus profondes.

L'ouvrage de M. Rizzo est généralement rédigé avec beaucoup de méthode et de clarté; mais les figures qui l'accompagnent sont faiblement dessinées.

Extrait d'un mémoire sur le Puceron du Térébinthe, aphid pistaciæ, Linn., et sur les galles ou vésicules qu'il produit; par M. D'AUDEBART DE FÉRUSSAC.

Soc. PHILOMAT.

23 Janvier 1813.

M. D'AUDEBART DE FÉRUSSAC fait précéder son mémoire d'un précis historique sur les espèces de pistachiers en général, et sur leurs produits. Il fait voir qu'il y aurait de grands avantages à introduire la culture de ces arbustes dans le midi de la France où déjà deux espèces croissent spontanément, le lentisque et le térébinthe. Cette culture pourrait devenir d'autant plus importante, qu'elle occasionnerait peu de dépenses pour en retirer les produits qui consistent : 1°. dans les résines et les huiles connues sous les noms de mastic, de térébenthine de Chio, d'huile de térébenthine du Levant, et qu'on obtient en faisant des incisions aux arbustes ou en exprimant leurs graines; 2°. dans les galles ou vésicule qui les couvrent quelquefois, et dont on se sert en Orient pour teindre la soie en superbe écarlate. L'Europe est encore tributaire de l'Asie-Mineure pour les premiers produits, et elle ignore l'utilité du dernier. Cependant M. de Férussac a observé qu'en Espagne les habitans du royaume de Murcie viennent aux environs d'*Ecija* et de *la Aldea* près du Xénil et du Guadalquivir, récolter les jeunes galles du lentisque pour les porter à Madrid où on les emploie à la teinture des draps en incarnat et en écarlate, à la manufacture royale de St.-Fernando. Ce sont ces galles qui doivent